

l'Europe qu'il l'a fait pour les Amériques et l'Asie. Il ne s'agit peut-être que d'un problème existentiel, attribuable à l'absence d'une structure clairement établie pouvant servir de cadre à une libéralisation accrue des échanges et de l'investissement. Les bases d'une telle libéralisation sont déjà en place dans une bonne mesure. Le Canada dispose d'une entente cadre de coopération économique avec l'Union européenne depuis 1976, une entente qui a subi l'épreuve du temps mais qui a probablement besoin d'être remise au goût du jour. Plus récemment, comme je l'ai mentionné, nous avons conclu une entente de coopération dans le domaine de la science et de la technologie qui aura pour effet de favoriser la coopération et le développement sur les deux rives de l'Atlantique.

Nous préparons des ententes sur la coopération douanière et sur la possibilité de reconnaître, de part et d'autre, la valeur des essais et des certifications des normes industrielles. Nous avons terminé les négociations en vue d'une entente sur une politique de concurrence qui constituera la base d'une coopération active entre nos autorités antitrust.

Pouvons-nous miser sur des initiatives comme celles que je viens de mentionner pour établir un partenariat économique et commercial encore plus vaste? N'est-il pas temps d'envisager sérieusement l'établissement d'un cadre commercial plus important entre le Canada et l'Union européenne, lequel, à son tour, ouvrira la voie à des relations plus poussées entre l'Union européenne et l'Amérique du Nord?

Dans un monde parfait, la libéralisation des échanges pourrait se faire multilatéralement dans une vaste gamme de secteurs. Mais nous ne vivons pas dans un monde parfait et nous ne pouvons oser prétendre à des solutions parfaites. Toutefois, si nous savons faire preuve de souplesse, nous serons en mesure de conclure des ententes encore plus substantielles avec l'Europe. Nous donnerons ainsi un nouveau souffle à nos relations économiques et nous jetterons un pont entre des blocs qui pourraient avoir tendance à se fermer.

Dans la mesure où nous rechercherons une libéralisation plus rapide et plus poussée, un nouveau partenariat économique avec l'Europe pourrait contribuer à amorcer un mouvement indépendant et compétitif visant à réduire les barrières commerciales à l'échelle de la planète et à donner, par la même occasion, le coup d'envoi à une nouvelle série de négociations internationales.

L'objectif profond du Canada n'est pas de remplacer le système multilatéral actuel, encore moins d'ériger des blocs discriminatoires, mais bien de progresser de façon marquée et rapide vers la libéralisation intégrale des échanges et de l'investissement. Le Canada cherche avant tout à donner